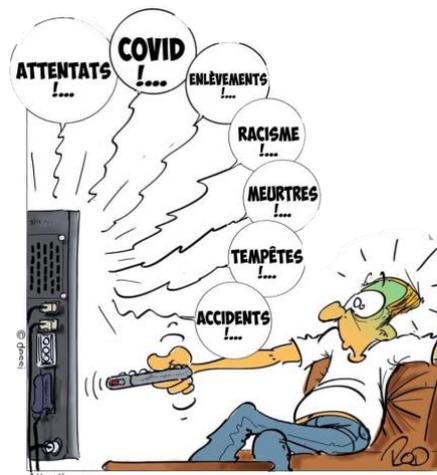


Infos point COVID CSSCT CAELL



Le confinement est vécu de façon différente au regard de son histoire personnelle, de sa vie familiale, de sa situation professionnelle, autant de facteurs qui peuvent nous impacter psychologiquement.

Pourtant depuis quelques jours, une nouvelle vague d'espoir est suscitée par un vaccin « efficace à plus de 90% », même si l'essai clinique est encore en cours et devra être validé par les autorités nationales avant une mise sur le marché.



UNSA Ferroviaire vous présente ses interrogations et ses demandes concernant les thèmes suivants :

SITUATION SANITAIRE (au 23/11/2020)



L'Infrapôle Est européen : 1 agent cas COVID avéré
0 agent en suspicion cas COVID
0 agent en cas contact (isolé)

Infra Log Lorraine : 1 agent en cas COVID avéré
0 agent en suspicion cas COVID
0 agent en cas contact (isolé)

Infra Log Champagne Ardenne : 3 agents en cas COVID avérés

Et n'oublions pas les personnes asymptomatiques qui sont transparentes dans ces chiffres, 51% selon santé public France.

VISITE MEDICALE DE SECURITE

UNSA-Ferroviaire : Le plan de transport est perturbé actuellement du fait de la pandémie. Les agents voulants se rendre à leur VAMS à Paris rencontrent des difficultés afin de respecter les horaires de leur convocation. C'est pourquoi les agents de l'Infrapôle Lorraine ont des horaires aménagés pour leur VMS, pas de convocation avant 9h00 et une souplesse sur un retard éventuel. L'ensemble des agents de notre périmètre pourront-ils bénéficier des mêmes mesures ?



La Direction : Nous ne nous opposerons pas à la directive nationale à ce sujet.

TRACABILITE DES OUTILS DE TRAVAIL



UNSA-Ferroviaire : Notre position en tant que préventeur à ce sujet est claire : il est difficilement concevable de tracer sur papier les échanges d'outils après désinfection pour les raisons suivantes :

- Risque de rupture de séquence sécuritaire après la rédaction de celle-ci.
- Risque de perte de vigilance liée à son environnement lors de la rédaction.
- Le trop de « papier » est souvent un regret de la part des agents du terrain.

Nos pistes :

- Des outils de travail dédiés à l'agent (ex : clavier)
- Maintien du réflexe de prévention concernant la désinfection des mains.

La Direction : Avis défavorable sur le sujet de la traçabilité des outils.

Info de dernière minute :

L'UNSA-Ferroviaire a obtenu une équité de traitement pour TOUS les télétravailleurs du GPU SNCF : l'ensemble des salariés concernés percevront 15 €, qu'ils aient signé ou pas un avenant à leur contrat de travail jusqu'à septembre 2020, pour Novembre 2020, un avenant devra être signé.

ENFIN VOUS TROUVEREZ CI-DESSOUS LES PROCHAINES DATES DES RÉUNIONS RPX ET CSSCT



Prochaine réunion CSSCT 2020 se déroulera le :
4 décembre 2020

Vos élus restent à votre écoute en ce qui concerne vos interrogations.

Respect des
gestes barrières

qui concerne



CSSCT INFRAPOLE LORRAINE

Martial Dodeler 06 16 04 60 54

Régis Rawolle 06 20 52 78 64

Sylvain Demange 06 16 55 60 42

